



Conditions générales d'utilisation des centres de jeunesse du Service national de la jeunesse

Article 1 - Domaine d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute demande de réservation d'activité, de nuitée, de repas ou de locaux auprès du centre de jeunesse Cinqfontaines. Elles seront communiquées au client avec l'envoi du contrat de réservation.

Article 2 – Conditions de réservation

Les infrastructures des centres de jeunesse du SNJ servent au travail avec les jeunes. Elles sont prioritairement louées ou mises à disposition à des organisations de jeunesse, des acteurs du secteur jeunesse, des écoles ou des lycées. Elles peuvent être louées à des organisations qui ne font pas partie du secteur jeunesse pour autant que la location se fasse dans le cadre d'une activité incluant des enfants ou des jeunes.

Le SNJ se réserve le droit de refuser des locations à des organisations ou pour des manifestations qui ne correspondent pas aux valeurs du SNJ, notamment en ce qui concerne le respect des Droits de l'homme, la démocratie, l'égalité des hommes et des femmes ou le vivre ensemble dans une société multiculturelle.

Toute location à titre privé est exclue.

La disponibilité pour toutes activités, nuitées et salles de formation peuvent être demandées par le biais d'un formulaire sur le site web www.cinqfontaines.lu.

À la réception de la demande écrite un dossier de réservation est ouvert : une confirmation de réservation est adressée au demandeur. Le respect des engagements et des échéances constitue la condition à la réservation définitive.

Article 3 - Tarifs

L'utilisation de l'infrastructure et des services offerts dans le centre de jeunesse Cinqfontaines est payante.

Une liste des prix est disponible sur le site web www.erliewen.snj.lu. Les tarifs indiqués sur le site web sont en euros, toutes taxes et tous frais compris.

Tous les prix et tarifs mentionnés sont donnés à titre d'information et peuvent être sujets à modification.

Les locations de salles sont gratuites pour les services du SNJ et du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Les locations de salles faites par des ministères (non MENJE), ou associations conventionnées avec le MENJE sont facturées à 50% des montants affichés.

Article 4 - Confirmation et contrat de réservation

La réservation des activités et salles de formation n'est effective qu'avec la confirmation écrite transmise par courriel ou courrier postal.

La commande des repas se fait par le biais d'une fiche de repas transmise avec le contrat par le secrétariat.

Pour toute réservation de séjours avec nuitées, un contrat de réservation sera établi entre le centre de jeunesse respectif et le contractant. Ce contrat sera envoyé au responsable du groupe. Il devra être retourné dûment rempli et signé dans un délai des 10 jours ouvrables avant sa date d'exécution au secrétariat, soit par courriel sur

secretariat.Cinqfontaines@snj.lu

ou par voie postale à l'adresse :

Service national de la jeunesse
2, Klousterstrooss
L-9902 Cinqfontaines

Article 5 - Facturation et paiement

Une facture détaillée sera envoyée par courriel au responsable de groupe. Le solde dû devra être réglé par virement bancaire sur le compte :

IBAN: LU74 0019 2655 1119 0000

BIC: BCEELULL

Titulaire: Trésorerie de l'Etat SEGS

du Service national de la Jeunesse, dans un délai de 30 jours dès réception de la facture.

Article 6 - Modification de la réservation et conditions d'annulation

Modification par l'utilisateur

Tout changement de réservation (nombre de participants, etc.) est à communiquer le plus rapidement possible par courriel au secrétariat du centre (secretariat.Cinqfontaines@snj.lu), au plus tard 72h à l'avance.



Annulation par l'utilisateur

Annulation des nuitées et salle de formation

En cas d'annulation des nuitées, activités, repas ou salles de formation l'utilisateur doit respecter un délai d'au moins de 72h pour l'annulation. En cas de non-respect de ce délai le SNJ facturera les frais totaux des prestations réservées.

Annulation d'une activité

En cas d'annulation des activités l'utilisateur doit respecter également un délai d'au moins de 72h pour l'annulation. En cas de non-respect de ce délai le SNJ facturera les frais totaux des prestations réservées.

Annulation de repas

Tout changement de la commande de repas doit être annoncé 48h à l'avance. En cas de non-respect de ce délai le SNJ facturera les frais totaux des prestations réservées.

Annulation par le Centre de jeunesse Cinqfontaines

Le centre de jeunesse Cinqfontaines se réserve tout droit d'annuler, de modifier ou de changer une activité pour des raisons de sécurité ou en cas de force majeure. L'utilisateur sera prévenu à l'avance de ces changements.

Article 7 - Responsabilité et obligations du responsable de groupe

Tout groupe doit être accompagné par au moins un responsable pour un nombre de 16 jeunes. Ce dernier doit assurer la discipline de son groupe pendant la durée entière de son séjour au centre de jeunesse et veiller au respect du règlement d'ordre intérieur ainsi que des consignes de sécurité valable pour le site en question.

Cette responsabilité s'applique aussi aux différentes activités, auxquelles le responsable est prié de participer. L'encadrement de la pause de midi se fait également par le responsable du groupe.

Au niveau de réservation d'une activité le responsable du groupe est tenu à lire toutes les informations liées aux activités réservées, communiquées ensemble avec la confirmation et doit veiller à ce que les participants apportent une tenue adaptée aux activités. Le responsable du groupe est tenu à informer le responsable de l'activité à l'avance sur la situation physique (handicap, opération, maladie, allergie, ...) des participants.

Article 8 - Dégradation

Une visite des lieux se fera avant et après tout séjour ou manifestation pour constater les dégradations éventuelles. Les

dégradations constatées sur l'infrastructure ainsi que sur le matériel mis à disposition sont à la charge de l'utilisateur.

A la demande de la direction, l'utilisateur doit fournir la preuve qu'il est couvert par une assurance responsabilité civile.

Article 9 - Protection des données personnelles et fiche d'hébergement

Les données personnelles saisies dans le cadre de la réservation (nom, adresse email etc.) sont enregistrées par le SNJ dans un programme de réservation et utilisées pour le traitement correct de vos réservations actuelles et futures dans le centre Cinqfontaines et les autres centres du SNJ, pour la comptabilisation de votre séjour dans nos centres, ainsi qu'à des fins statistiques.

Le SNJ est obligé de collecter les données personnelles des responsables de groupes ainsi que le nombre de personnes hébergées dans les centres de jeunesse et de faire un upload de ces données collectées sur l'application électronique des fiches d'hébergement (TOHEB).

Vos données personnelles seront traitées de manière strictement confidentielle et selon les dispositions légales.

Article 10 – Droit à l'image

Le SNJ se réserve le droit de prendre des photos ou bien de filmer pendant les activités organisées dans les centres de jeunesse et d'utiliser ce matériel dans le cadre de ses publications. Ne seront prises que des images de groupes. Ces images seront éventuellement utilisées pour documenter les activités du centre. Elles peuvent être publiées sur les sites internet et dans des brochures du SNJ, respectivement dans le cadre de toute autre communication officielle relative aux centres. Les images prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

Si vous ou un membre de votre groupe ne souhaite pas figurer sur des photos, veuillez le signaler à l'accueil à un de nos collaborateurs.

Article 11 - Gestion durable

Depuis 2016 le SNJ a adopté une approche systématique en matière de gestion durable. C'est dans le cadre de cette démarche que de nombreux efforts sont faits afin de réduire au minimum l'impact sur l'environnement de nos centres de jeunesse et des activités y proposées.

Nous vous prions de nous soutenir dans cette démarche en respectant quelques petits gestes, comme par exemple le tri des déchets, le respect de l'environnement naturel du centre (pollution) etc.

Nous vous en remercions d'avance.

Article 12 - Changement des termes et conditions générales

Les termes et conditions pouvant être modifiés à tout moment, le client est obligé à les consulter avant chaque nouvelle réservation.